Depuis la modification législative de juin 2017 la municipalité doit publier sur son site Internet, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 $ avec un même contractant, passé au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 $. La liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat (961.4(2) C.M.). LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 $.

1e janvier au 31 décembre 2021

CONSTRUCTION C. FALARDEAU	SINISTRE MMQO-03-085075.8	5 929.57
	RÉNOVATION DE 2 BÂTIMENTS	33 515.21
	CONSTRUCTION PAVILLON	46 192.36
	SORTIE D'URGENCE	11 727.45
		97 364.59
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT GABOURY	REBOISEMENT LOTS ÉPARS	13 574.50
	RETRAIT DES ESTACADES	9 326.77
	GESTION - LOTS ÉPARS	3 849.44
	FRAIS DE GESTION LOTS ÉPARS	3 872.49
	DÉBROUSAILLAGE POINTE-AUX-ROCH	2 069.55
	INSTALLATION DES BOUES NAV	10 088.37
	CÂBLES, PONT G-N.	11 497.50
	GESTION LOTS ÉPARS	4 948.90
	RETRAIT DES BOUÉES DE NAVIG.	9 567.52
	FRAIS DE GESTION LOTS ÉPARS	7 406.85
		76 201.89
M R C TÉMISCAMINGUE	QUOTE-PART 1ER V. - 2021	12 662.00
	QUOTE-PQRT, 2E VERS.	12 662.00
	QUOTE-PART-TRANS. ADAPT - COLL	12 664.00
		37 988.00
PAVÉ L. ROY	PAVÉ UNI COLONNES ET MURET	67 260.37
		67 260.37
RM ENTREPRISES	CLACIUM LIQUIDE	14 450.61
	CALCIUM LIQUIDE	2 981.88
	CALCIUM LIQUIDE	14 221.26
TRANSPORT BEAULÉ INC	RÉFECTION PONT RIV. BLEU	28 456.31
		28 456.31
TRANSPORT D. BARRETTE	CRIBLURE, RÉSERVE DE SABLE	4 489.35
	RÉSERVE DE SABLE	2 336.19
	TRAVAUX CHM POINTE AUX ROCHES	11 842.43
	AMÉNAGEMENT SENTIER PÉDEST	83 931.75
	RECHARGEMENT CHM GRASSY-NARROW	13 778.60
	CONCASSÉ MG-20	14 298.91
	CONCASSÉ MG-20	8 796.77
	RÉSERVE DE SABLE	2 350.09
		141 824.09